

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 juin 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 19 et 20 juin 2012**

-----

**2012 DAC 252** Subventions (16.000 euros) aux associations Cie l'Artisanie (14e), OmProduct (94270 Le Kremlin-Bicêtre), Les Escaboleurs (11e).

**,M. Christophe GIRARD et Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 5 juin 2012 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Cie l'Artisanie, OmProduct, Les Escaboleurs ;

Vu l'avis du conseil du 11e arrondissement en date du 4 juin 2012

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 11 juin 2012

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du 11 juin 2012

Vu l'avis du conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement en date du 4 juin 2012

Sur le rapport présenté par M. Christophe Girard au nom de la 9e commission, et Mme Gisèle STIEVENARD au nom de la 5<sup>e</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros, dont 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la Ville, est attribuée à l'association Cie L'Artisanie, 11 rue du Moulin Vert 75014 Paris, pour le spectacle Seule la mer, présenté au Théâtre aux mains nues (20e) les 8 et 9 mars 2012 et pour son projet intitulé Paroles de femmes. 2012\_03522; 26361 ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 7.000 euros est attribuée à l'association OmProduct, 3 rue des Fusillés (94270 Le Kremlin-Bicêtre) pour le spectacle Rêveries d'une fourmi sur le dos d'un éléphant, présenté à l'Etoile du Nord (18e) du 28 mai au 2 juin 2012. X08473 ; 2012\_01003; 69161 ;

Article 3 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Les Escaboleurs, 117 bd de Ménilmontant (11e) pour le spectacle Le Roi, la Reine le Clown et l'Enfant, présenté à l'Atelier de la Bonne Graine (11e) du 7 mars au 11 avril 2012. 2012\_03460; 73081 ;

Article 4 : La dépense correspondante, soit 16.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2012, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.